



ALAS

ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD

Émail : mazluc@sfr.fr

tél. : 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP: 19 045 89 V MARSEILLE

SITE :

<http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com>

Blog : www.alas.over-blog.com

Siège social: Maison des Associations
Centre Desmichels Hôtel de ville

04000 DIGNE LES BAINS

Cotisation annuelle : 10 €

LETTRE ALAS N° 92 d'août 2018

A- Les évènements importants du mois d'août 2018

Les vacances, l'actualité politique accaparée par les affaires, ne laissent que peu de place aux actions concernant l'avancement des projets ferroviaires qui nous intéressent. Tous nos interlocuteurs sont aux «abonnés absents» et ne répondent pas à nos sollicitations.

Nous n'avons donc rien de nouveau à vous annoncer.

Nous profitons de ce «blanc» pour réfléchir avec vous sur les réformes, qui intéressent les usagers, dans l'organisation de la nouvelle SNCF qu'on nous promet, en nous penchant sur l'actualité immédiate en PACA : l'organisation défectueuse du chantier de la gare d'Aix en Provence et l'accident du TGV en gare de Marseille St Charles. Dans les deux cas, les usagers d'Aix-Marseille, de Pertuis et de la ligne des Alpes en subissent les conséquences, trains en retard ou supprimés, remplacements aléatoires par des cars avec des points d'arrêt différents. Ces conséquences sont devenues un calvaire lorsque se sont superposées les deux difficultés suite au déraillement du TGV. L'analyse de ce cas particulier nous fait toucher aux véritables buts souhaités par les usagers dans le cadre de la réforme SNCF. Il leur apparaît nécessaire que cette société soit reprise en mains par de véritables techniciens capables d'éviter au maximum ces incidents et ce fonctionnement improvisé.

D'abord, dans ce cas particulier, si, comme annoncé, l'incident a pour origine une rupture de rail, les méthodes d'entretien des appareillages de la gare sont mises en cause. Un incident de ce type aurait pu être évité par une surveillance visuelle exercée par des équipes de personnel mises en place par les anciens responsables agissant avec des moyens rudimentaires, mais avec une parfaite connaissance du terrain et un suivi journalier. Il faudrait certainement y revenir.

Il est également choquant, qu'en cas d'immobilisation de plusieurs voies

(prévue ou non) il n'existe pas de plan de détournement des trains et d'utilisation, au mieux, des voies disponibles, qui doit être utilisé immédiatement pour ne pas perturber le trafic en particulier vers Aix, Pertuis et les Alpes. La aussi sont mises en avant les insuffisances techniques de la grande société SNCF qui a souvent maîtrisé ces problèmes dans le passé.

B- Les réunions au fil des jours

Ras

C-Les courriers du mois

Ras

N.B. : Adhérents : assurez ALAS de votre fidélité en effectuant, si vous ne l'avez pas déjà fait, le versement de votre cotisation

Pas de changement : chèque de 10€ à l'ordre d'ALAS à adresser à notre siège social ou à l'un de nos responsables. Grâce à votre participation **notre Association, en difficultés financières depuis qu'elle ne reçoit plus de subvention, pourra continuer son activité**